

BONAPARTE ET HOCHÉ

EN 1797

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1896.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande. (*Épuisé.*)

La Question d'Orient au dix-huitième siècle : Le partage de la Pologne et le traité de Kaïnardji. 2^e édit., revue par l'auteur. Un vol. in-18. Prix.... 3 fr. 50

L'Europe et la Révolution française. PREMIÈRE PARTIE : *Les mœurs politiques et les traditions.* 3^e édition. Un vol. in-8°. Prix..... 8 fr.

DEUXIÈME PARTIE : *La chute de la royauté.* 3^e édition. Un vol. in-8°. Prix..... 8 fr.

TROISIÈME PARTIE : *La guerre aux rois.* 2^e édition. Un vol. in-8°. Prix..... 8 fr.

QUATRIÈME PARTIE : *Les limites naturelles (1794-1795).* 2^e édit. Un vol. in-8°. Prix..... 8 fr.

(*Ouvrage couronné deux fois par l'Académie française, grand prix Gobert.*)

Lectures historiques. *Un partisan*; — *Un émigré*; — *Mémoires de soldats*; — *Le drame de Vincennes*; — *Talleyrand et ses Mémoires*; — *Une agence d'espionnage sous le Consulat*; — *Le consulat de Stendhal*; — *Napoléon et Alexandre*; — *Deux précurseurs de l'alliance russe*; — *M. Thouvenel et la question romaine*; — *La révocation de l'édit de Nantes*; — *Bossuet historien de la Réforme*; — *Tolstoï historien.* 2^e édit. Un vol. in-18. Prix..... 3 fr. 50

Précis du droit des gens, par MM. Albert SOREL et FUNCK-BRENTANO. 2^e édit. Un vol. in-8°. Prix. 8 fr.

Essais d'histoire et de critique. — Metternich, Talleyrand au Congrès de Vienne, l'Alliance russe et la Restauration, les Mirabeau, Elisabeth de Russie, la diplomatie de Louis XV, les Colonies prussiennes, la Politique française en 1866 et 1867, la Diplomatie et le Progrès. 2^e édit., revue par l'auteur. Un vol. in-8°. Prix..... 3 fr. 50

V A 59

BONAPARTE

ET

HOCHE

EN 1797

PAR

ALBERT SOREL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HR
Q. H.



M. F. B. M.
XXII - 4959

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE

1896

Tous droits réservés

A

DE LEOBEN

A

CAMPO-FORMIO

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX

I

La Convention avait conquis à la France les « limites naturelles »; elle avait décrété la réunion à la République des Pays-Bas autrichiens, la Belgique et le Luxembourg; elle occupait, par ses armées victorieuses, les pays allemands de la rive gauche du Rhin, sauf Mayence où les Impériaux tenaient encore. Ces conquêtes étaient toutes militaires; la République ne les avait pas imposées à l'Europe, l'Europe ne les avait pas reconnues à la République. La Prusse, sans doute, avait fait sa paix particulière et stipulé qu'elle serait indemnisée de la perte de ses possessions dans le cas où la rive gauche du Rhin serait cédée à la France par la diète de l'Empire qui seule avait qualité pour consentir cette cession. Mais la diète ne la consentait point, la Prusse n'y engageait pas la diète, et toute sa

politique tendait à éluder les engagements, d'ailleurs éventuels, qu'elle avait contractés à Bâle et à Berlin; elle n'entendait point donner sans recevoir, mais elle préférait ne donner ni recevoir, recouvrer ses territoires et s'attribuer le double mérite d'avoir assuré la paix à l'Allemagne et sauvé l'intégrité de l'Empire. L'Autriche, qui disposait encore de la diète, se montrait intraitable. Elle refusait d'entrer en accommodement aussi bien pour les Pays-Bas, qui étaient dans l'héritage de la maison de Habsbourg, que pour la rive gauche du Rhin que l'Empire avait confiée à la garde de l'empereur. L'Angleterre la soutenait de ses subsides. Il fallait donc la battre pour l'obliger à traiter; tant qu'elle ne serait pas battue, la conquête des « limites naturelles » demeurerait un fait de guerre, soumis à toutes les vicissitudes de la guerre.

En identifiant l'établissement définitif de la République et le gouvernement de la France par le parti républicain, avec la conquête de ces limites, le Comité de salut public de l'an III et la Convention s'étaient engagés à vaincre l'Europe ou à la diviser par des associations de partage; à isoler l'Angleterre, et à la contraindre par l'invasion, la révolution et la ruine, de subir une paix qui donnerait à la France le port d'Anvers et lui livrerait la Hollande. C'était la guerre; cette guerre, par cela même qu'elle suspendait au sort des armées les destinées de la République, préparait nécessairement la suprématie du général, victorieux et pacificateur, qui réaliserait ce grand rêve national : la limite du Rhin et la fin de la Révolution. En choi-